



HAL
open science

Les rémunérations des sportifs Une enquête de l'Equipe Magazine

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Les rémunérations des sportifs Une enquête de l'Equipe Magazine. Jacques Fontanel; Liliane Bensahel. Réflexions sur l'économie du sport, Presses Universitaires de Grenoble (PUG), 2000, L'Economie en plus, 9782706109584. hal-02977297

HAL Id: hal-02977297

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02977297>

Submitted on 24 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les rémunérations des sportifs
Une enquête de l'Equipe Magazine

Jacques Fontanel

In
Réflexions sur l'économie du sport
Ed. Liliane Bensahel, et Jacques Fontanel
Université Pierre Mendès France de Grenoble
Côté Cours,
Grenoble, Mars 2000.

Résumé : Les rémunérations des sportifs dépendent de plusieurs critères : les résultats, le sport pratiqué, sa médiatisation, l'image des sportifs eux-mêmes et d'autres critères comme les zones géographiques où leur sport est pratiqué. Le football, le basketball, la boxe, le golf, la F1 et le tennis sont favorisés par rapport aux autres sports. Cependant, il existe des « stars marchandes qui obtiennent des revenus de plusieurs sources particulièrement importantes au regard de leurs salaires de base. Les chiffres énoncés sont très importants, souvent choquants, au regard des inégalités qui existent au sein même d'un sport.

Summary : The remuneration of sportsmen and women depends on several criteria: the results, the sport practised, its media coverage, the image of the sportsmen and women themselves and other criteria such as the geographical areas where their sport is practised. Football, basketball, boxing, golf, F1 and tennis are favoured over other sports. However, there are "market stars" who obtain income from several sources that are particularly important in relation to their basic salaries. The figures given are very important, often shocking, in view of the inequalities that exist within a sport.

Mots clés : Sport- rémunération, medias
Sport, remuneration, medias,

La rémunération des sportifs fait l'objet d'une littérature importante aujourd'hui, alors qu'il y a quelques années, les informations étaient jugées secrètes. Il existe toujours, dans les clubs, une rétention d'information sur la plupart des salaires, et ceux-ci sont parfois même interdits à la diffusion entre les joueurs. Il est très fréquent que les dirigeants demandent une grande discrétion dans ce domaine, pour trois raisons au moins. D'abord, au-delà du salaire, les rémunérations ont des sources multiples (prime à la victoire, droits d'image, paiement à l'étranger d'une partie du salaire, etc.). Ensuite, les clauses des contrats sont parfois discutables d'un point de vue légal et fiscal (comme la détermination d'un salaire après impôt). Enfin, les joueurs d'une même équipe sont alors à même de comparer leurs rémunérations et il peut en résulter une forme de « course aux armements », généralement accentuée par l'existence d'agents de joueurs, mieux informés et prêts à bénéficier des avantages du système. Ajoutons qu'il existe aussi des primes à la signature ou sur les transferts. Ainsi si l'international italien de football Christian Vieri n'a sans doute pas le salaire le plus important, il a changé chaque année de club et il a reçu, pour son transfert de 300 millions de francs à l'Inter de Milan, une somme très importante (estimée au moins à 10 % de cette somme). S'il ne reste, comme d'habitude qu'une seule année, les ressources qu'il aura ainsi perçues pour son transfert auront probablement plus que doublé son salaire réel.

Les informations fournies par les journaux spécialisés donnent parfois le vertige et s'apparentent à celles qui prévalent pour les fameuses *stocks options*. Cependant, leur lecture est difficile, car les chiffres ne sont que des estimations dont la fiabilité n'est guère assurée. Ainsi, l'excellente enquête

faite dans *L'Equipe Magazine* du Samedi 29 janvier 2000 (n° 926) est significative de cette imprécision. Les chiffres sont des estimations grossières, mais ce sont les seules disponibles. Ils fournissent cependant une bonne estimation des enjeux économiques individuels du sport.

I. La difficile lecture des chiffres

Il est intéressant de mettre en évidence l'importance de la masse salariale de la Division I de football en France et celle de la *Premier League* anglaise (tableau n° 1).

TABLEAU N°1 – MASSES SALARIALES DE LA DIVISION I DE FOOTBALL EN FRANCE ET DE LA « PREMIER LEAGUE » ANGLAISE, EN MILLIONS DE FRANCS EFFECTIFS

Années	D.1	<i>Premier League</i>
1993-1994	752	1000
1994-1995	711	1240
1995-1996	777	1590
1996-1997	869	2200
1997-1998	1097	2900
1998-1999	1364	Non connu

Source : *L'Equipe Magazine*, janvier 2000, n° 926.

On constate que le Championnat français est loin d'être aussi rémunérateur que celui du championnat d'outre-Manche. La masse salariale a connu une très forte augmentation depuis 1993 (tableau n°2).

TABLEAU N°2 – MASSE SALARIALE DE MANCHESTER UNITED
(EN MILLIONS DE FRANCS)

Années	Masse salariale
1993-1994	110
1994-1995	130
1995-1996	132
1996-1997	218
1997-1998	268
1998-1999	369

Source : *L'Equipe Magazine*, janvier 2000, n° 926.

Les gains des sportifs sont devenus très importants. Michael Jordan, qui n'est plus en activité, reçoit encore plus de 500 millions de francs de ses contrats purement sportifs. Ainsi, *Nike* lance une nouvelle ligne Jordan au printemps 2000, McEnroe est toujours son ambassadeur du tennis, Agassi (divine surprise) est revenu au plus haut niveau. Les statistiques suivantes mettent en évidence l'importance des sommes engagées dans le sport (tableaux n°3 et n°4).

TABLEAU N°3 – LES PLUS GROS GAINS DES SPORTIFS EN 1999
DANS LE MONDE ET EN FRANCE, EN MILLIONS DE FRANCS

Classement mondial	Revenus	Classement français	Revenus
<i>Michael Schumacher</i> , Automobile	300	<i>Nicolas Anelka</i> , Football	56,6
<i>Shaquille O'Neal</i> , Basket	293	<i>Zinedine Zidane</i> , Football	28,5
<i>Oscar De La Hoya</i> , Boxe	281	<i>Jean Alesi</i> , Automobile	23,8
<i>Mike Tyson</i> , Boxe	251	<i>Fabien Barthez</i> , Football	23,0
<i>Tiger Woods</i> , Golf	240	<i>Didier Deschamps</i> , Football	22,0
<i>Evander Holyfield</i> , Boxe	237	<i>Youri Djorkaeff</i> , Football	18,0
<i>Serguei Fedorov</i> , Hockey sur glace	234	<i>Christian Karembeu</i> , Football	17,5
<i>Lennox Lewis</i> , Boxe	175	<i>Cédric Pioline</i> , Tennis	
		<i>Marcel Desailly</i> , Football	15,5
<i>Dale Earhardt</i> , Automobile	157	<i>David Ginola</i> , Football	
		<i>Emmanuel Petit</i> , Football	
		<i>Vixente Lizarazu</i> , Football	15,0
<i>Grant Hill</i> , Basket	140	<i>Marie Pierce</i> , Tennis	
		<i>Lilian Thuram</i> , Football	13,0

Source : *L'Equipe Magazine*, janvier 2000, n° 926.

TABLEAU N°4 – LES CINQ SPORTIFS LES MIEUX PAYES
DANS LE MONDE ET EN FRANCE DANS QUELQUES SPORTS POPULAIRES :
BASKET, HANDBALL, CYCLISME, RUGBY (EN MILLIONS DE FRANCS)

Classement mondial	Salaires	Classement français	Salaires
O'Neal (basket)	111,0	Abdul-Wahad (basket)	9,5
Garnett (basket)	108,0	Jalabert (cyclisme)	9,0
Mourning (basket)	98,0	Rigau (basket)	8,8
Howard (basket)	97,5	Virenque (cyclisme)	7,5
Ewing (basket)	96,0	Foirest (basket)	5,4
Armstrong (cyclisme)	22,0	Heulot (cyclisme)	
		Weiss (basket)	
		Castaignède (rugby)	2,7
Pantani (cyclisme)	12,0	Sonko, Bilba, Risacher (basket)	2,4
Ulrich (cyclisme)	11,0	Robin (cyclisme)	
		Richardson (hand)	
		Califano (rugby) Ntamak (rugby)	2,3
Zulle, Virenque, Vanderbroucke (cyclisme)	7,5	Benazzi (rugby)	
		Stoecklin (hand)	
		Durand (cyclisme)	2,0
Lomu (rugby)	6,0	Volle (hand)	1,7

Source : *L'Equipe Magazine*, janvier 2000, n° 926.

On peut constater aisément que le basket est nettement mieux rémunéré, suivi du cyclisme, du rugby et du handball. Dans le football français, on estime que les salaires ont doublé en deux ans, mais les joueurs qui ont pu

partir à l'étranger ont souvent multiplié par quatre leurs revenus. Les sportifs constituent des supports publicitaires importants (tableaux n°5 et n°6).

TABLEAU N°5 – LES MEILLEURS SPORTIFS COMME SUPPORTS PUBLICITAIRES
DANS LE MONDE (EN MILLIONS DE FRANCS)

Sportif	Gain publicité	% gain publicité
Wood	195	81
O'Neal	182	62
Schumacher	150	50
Palmer (golf)	117	99
Fedorov	104	44
Hill	97	69
Agassi	90	76
Kournikova	75	94
Ripken (base-ball)	63	59
de la Hoya	60	21

Source : *L'Equipe Magazine*, janvier 2000, n° 926.

TABLEAU N°6 – LES MEILLEURS SPORTIFS COMME SUPPORTS PUBLICITAIRES
EN FRANCE (EN MILLIONS DE FRANCS)

Sportifs français	Gain publicité	% gain publicité
Zidane	15,0	53
Pioline	8,0	52
Alesi	6,8	29
Ginola	6,5	45
Anelka	5,0	9
Pierce	5,0	42
Barthez	5,0	22
Djorkaeff	5,0	28
Desailly	4,5	29
Deschamps	4,5	18

Source : *L'Equipe Magazine*, janvier 2000, n° 926.

Certains sportifs ont un grand succès commercial, sans rapport avec leur palmarès. *L'Equipe Magazine* présente un top 10, avec en palme d'or la belle Anna Kournikova (gains estimés à 10 millions de dollars par *Bild*), Richard Virenque, Jean Alesi, Marc Pajot et Nicolas Anelka, qui n'ont pas encore gagné grand chose, mais se présentent comme d'excellents instruments de vente.

Le problème, c'est que la connaissance des revenus directement fondés sur le sport est difficile à mettre en évidence. Certains sportifs se servent de leur notoriété, d'autres placent intelligemment leur argent. Autour de la rémunération du sportif fondée sur la compétition et l'entraînement, une autre partie porte sur les redevances de ses prestations (retransmissions, *merchandising*, *sponsoring*, etc.). Le prochain enjeu sera de savoir si ce sont

les clubs, les fédérations, les ligues ou les joueurs qui pourront s'approprier les droits de télévision et les autres revenus annexes. Les joueurs ont un droit sur leur image et sur leur nom. La question n'est pas encore juridiquement réglée, mais elle va avoir dans les années à venir d'énormes conséquences économiques. Les joueurs désirent, par exemple, participer aux négociations sur les retransmissions télévisées. Certains dirigeants établissent les revenus de leurs employés en fonction des performances sportives, mais aussi des résultats économiques des prestations des joueurs. Pour le président de la Lazio de Rome, les joueurs doivent aussi être des actionnaires, sous la forme de *stock-options*. Cette disposition permet au club d'économiser les primes versées, mais les actions distribuées présentent à terme un revenu complémentaire important pour les joueurs en cas de bonnes prestations sportives.

II. Une lecture morale des chiffres

Le marché s'est insinué partout, mais les champions en sont les premiers vecteurs dans une activité sportive en pleine effervescence. Les sportifs de haut niveau sont devenus les nouveaux nababs, des dieux, auxquels chaque « fan » apporte une obole. Le champion fait recette, il n'est plus simplement adoré, encensé, écouté, il est maintenant très bien payé, au risque d'ailleurs à terme de perdre son aura et son pouvoir magnétique sur les foules. L'argent peut changer le regard du spectateur et de l'acheteur.

II.1. Des chiffres choquants

Au fond, ces ressources financières importantes sont obtenues de manière qui heurte parfois la morale. Comme le souligne *L'Equipe Magazine*, Michael Jordan reçoit annuellement 130 millions de francs de *Nike*, soit plus que la masse salariale des 30 000 ouvriers indonésiens qui fabriquent ses chaussures. Le revenu annuel de Schumacher est supérieur à celui, pourtant développé, du PIB de Saint-Pierre et Miquelon. Enfin, les achats de maillots sont généralement le fait de jeunes chômeurs qui veulent seulement avoir, à coûts très élevés, un peu de rêve bien superflu. Or, les sportifs eux-mêmes ont le sentiment d'être devenus des esclaves modernes. Si cette idée pouvait avoir quelque justification avant 1968, au moment où les contrats à vie avec les clubs ont été interdits, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Même les contrats signés n'ont qu'une valeur relative lorsque le joueur désire partir pour une demande de travail encore plus intéressante financièrement. Les sportifs ont l'impression d'être exploités par la télévision, leurs dirigeants, ils sont pris dans l'idée selon laquelle leur carrière est si courte qu'il leur faut à trente ans avoir assuré une vie prospère de rentiers pour eux et leur famille jusqu'à la fin de leurs jours. Alors qu'ils sont pris en charge, assistés, soutenus, que bien souvent leurs salaires et autres ré-

munérations constituent une somme quasiment épargnée ou investie, la peur de l'avenir, de la blessure et les effets d'imitation (combien gagne l'autre ?) les rendent à la fois inaccessibles et éloignés des réalités sociales. Le paradoxe veut qu'ils soient soutenus par ceux qui connaissent, chaque jour, des difficultés matérielles importantes. Au fond, les jeunes ne souhaitent plus être champion olympique pour ce que représente la noblesse du titre, mais pour l'argent que cela représente. C'est la fameuse loterie mondiale, gagner de l'argent, encore et encore, pour prouver sa valeur.

L'esprit d'équipe est en train de disparaître. Certes, Fabien Barthez est resté à Monaco, mais il a fallu, pour l'empêcher d'aller à Manchester, lui accorder des conditions comparables. Les dirigeants monégasques ont voulu conserver un champion du monde dans le club, en tout cas celui qui avait auprès des français la meilleure image dans le Championnat national. De même, Roy Keane est bien resté aussi à Manchester, il a obtenu plus de 2 millions de francs par mois, soit une augmentation de 70 % de son salaire déjà élevé d'alors. Il s'agit là d'une première brèche, les autres joueurs vont demander aussi un alignement à un club qui, jusqu'à présent, refusait des écarts de salaires trop importants. Bref, même les joueurs ou les clubs qui souhaitent conserver un « esprit d'équipe » sont obligés de recevoir ou d'accorder des avantages conséquents. Il n'est pas évident que Roy Keane ait obtenu une somme équivalente dans un autre club, même si étant libre à la fin de la saison, son transfert n'impliquait aucun coût pour le club demandeur. En revanche, Manchester aurait perdu une figure emblématique. Certains dirigeants commencent à réclamer un plafond salarial, à l'instar de ce qui existe dans les sports américains.

II.2. Les « stars marchandes »

Les « stars » sportives rejoignent les artistes, les chanteurs et les acteurs. Ils connaissent des augmentations de revenus considérables, qui s'apparentent à ceux reçus par les dirigeants d'une *start-up* en pleine réussite. Ainsi, en cinq ans Nicolas Anelka a vu son salaire multiplié par 50. Les sportifs sont devenus des facteurs de vente, des produits. Certains s'y sont perdus dans la drogue (si facile à obtenir dans ce milieu) comme Maradona ou dans l'échec sportif (sans doute provisoire !) comme le fabuleux Ibrahim Ba. Certains abandonnent leurs rêves de palmarès pour l'argent. Ainsi, combien de joueurs de tennis acceptent de jouer même blessés pour recevoir la prime du premier tour, combien d'athlètes refusent des manifestations officielles peu lucratives au profit de meetings bien payés ? De même, combien de conflits, malgré des contrats déjà signés existent entre les joueurs et les dirigeants, sous prétexte qu'après quelques compétitions réussies, la valeur commerciale des joueurs professionnels augmente ? Lorsque les résultats sportifs ne sont plus à la hauteur, alors le joueur se réfugie derrière

son contrat et demande (à raison) son application complète. Bref, l'argent a remplacé la morale et le sport, dans ce contexte, a perdu sa valeur éducative. La compétition n'est plus celle des stades, mais celle des rémunérations et autres avantages. On est alors très loin du rêve.

C'est pourquoi il reste toujours un flou dans l'information, lié au fameux secret des affaires. En même temps, le refus d'acheter une vedette est parfois perçue comme de la négligence. Le fameux recrutement se juge aussi par les sommes engagées. Si les transferts sont importants, au départ une grosse pression est exercée sur les dirigeants pour l'obtention de résultats probants. En cas d'échec, l'avenir du club est souvent menacé pour de longues années, à moins qu'un nouveau sponsor ne se laisse griser par la magie du sport. Pour un joueur, être trop bon marché constitue une tare. Aujourd'hui, après le travail de base de leurs syndicats, les joueurs se sont tournés vers les agents. Il est vrai que les millionnaires sont rarement militants d'autre chose que de leur propre cause. Les agents exercent des actions discutables dans le but de développer les transferts, même au prix de la déstabilisation des clubs. Les résultats d'aujourd'hui dépendent autant des négociations financières secrètes que de l'application normale de l'éthique sportive.

II.3. Le début de la révolte des consommateurs

Pourtant, la connaissance des chiffres produit parfois du dégoût ou une reprise en main du destin du « fan » qui, dans ce système fabriqué, n'est perçu que comme un consommateur, un « cochon de payant ». La révolte des spectateurs commence à germer. L'exemple de Alexei Yashine, hockeyeur de grand talent en provenance de la lointaine Oural, est intéressant. Après un contrat lucratif et désireux de payer moins d'impôts, il fait un don intéressé au Centre National des Arts d'Ottawa. Cette décision lui vaut l'admiration de ses « fans », mais l'administration canadienne refuse d'accorder l'abattement fiscal espéré. Deuxième meilleur « scoreur » de la *NHL*, le joueur demande alors au club une nouvelle augmentation pour compenser ses pertes imprévues, avec un contrat portant sur 105 millions de francs sur deux saisons. Il s'ensuit un grand débat national, les avantages des franchises américaines étant notoirement plus importants que ceux qui sont accordés par le Canada. Le sport national de ce pays est contesté et les dirigeants et les spectateurs demandent à l'Etat d'accroître ses subventions. Devant le refus du club (les Sénateurs d'Ottawa) de porter plainte contre la grève du joueur (il refuse de jouer), les spectateurs poursuivent celui-ci en justice et réclament 120 millions de francs de dommages et intérêts à payer par le joueur et son agent. Yashine a quitté le territoire canadien pour faire quelques « représentations » en Suisse. Devant le problème général du hockey canadien, le gouvernement a proposé une sub-

vention de 900 millions de francs aux franchises, mais une réaction très négative de la population s'en est suivie, conduisant ainsi les autorités publiques à retirer leur projet. Le résultat du procès est évidemment attendu par tous les sports professionnels. Pour la première fois, ceux-ci pourraient être tenus responsables devant leurs clients. Une histoire similaire a été enregistrée en Egypte. Les supporters du club Amalek ont porté plainte contre leur club de football, parce que celui-ci s'était retiré au bout de cinq minutes de jeu, à la suite d'un carton rouge, dans le derby qui l'opposait à son rival du Caire, l'équipe de Al Ahli.. Ils réclament 300 000 dollars de dommages et intérêts pour préjudices moraux et financiers.

En règle générale, lorsqu'un club connaît des difficultés en matière de résultat, les joueurs cherchent à se déresponsabiliser et surtout à partir dans un club au classement plus glorieux. La fuite éperdue de stars marseillaises de football dans un moment difficile, au début de l'année 2000, témoigne de cette prévarication et de la recherche constante d'un intérêt personnel souvent éloigné de celui des clubs. L'équipe risque de ne devenir qu'un conglomérat d'individus, bien payés, qui ne travailleront ensemble que pour affirmer mutuellement leurs propres intérêts. En outre, la cohésion collective risque d'être atteinte par les écarts de salaires, pas toujours justifiés par les résultats sportifs. Il existe un système pernicieux de prévarication, plus personne n'est responsable, ni les dirigeants qui ont pourtant constitué l'équipe, ni les joueurs qui sont dépendants de l'entraîneur. Au fond, il existe un bouc émissaire bien payé il est vrai, l'entraîneur, et une victime, le spectateur, pour lequel le sport représente une part importante de sa consommation, au détriment d'autres représentations (culture, art, éducation, etc.).

Bibliographie

Andreff, W., Nys, J-F. (1994), L'économie du sport Que Sais-Je ?, PUF, n°2294. Paris.

Andreff, W., Bourg, J-F., Halba, B., Nys, J-F. (1995), Les enjeux économiques du sport en Europe : financement et impact économique, Dalloz, Paris.

Andreff, W. (1999), Les finances du sport et l'éthique sportive, Revue d'Economie Financière, n°55.

Bordes C. (1992), Sport et argent, Revue Juridique et Economique du Sport, n°23. Sirey.

Bourg, J-F. (1994), L'argent fou du sport, La Table Ronde, Paris.

Bourg, J-F., Gouguet, J-J. (1998), Analyse économique du sport, PUF, Paris.

Equipe magazine(2000), Janvier, n° 926.

Fontanel, J. (2000), Les fonctions économiques du sport. Réflexions sur l'économie du sport, Université Pierre Mendès France Grenoble.

Fontanel, J., Bensahel, L. (2000), Réflexions sur l'économie du sport, Université Pierre Mendès France, Côté Cours, Grenoble

Fontanel, J., Bensahel, L. (2001) Réflexions sur l'économie du sport, L'Harmattan, Paris, à paraître.

Halba, B. (1997), Economie du sport, Economica, Paris.

Scully, G. (1993), The market Structure of Sports, University of Chicago Press, Chicago.

Szymanski, S., Kuypers, T. (1999), Winners and Losers : the Business strategy of Football, Viking, London.